



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Le Tribunal cantonal met au concours les postes suivants :

UN-E GREFFIER-GREFFIERE A 100 % (év. 80 %)
UN-E GREFFIER-GREFFIERE A 60 % (év. 80 %)

auprès du tribunal de district de Sierre, à Sierre

Votre profil

Brevet d'avocat-e ou de notaire. (Les titulaires d'une licence, master ou doctorat en droit, ou d'un titre universitaire équivalent sont éligibles à condition de justifier d'une formation pratique suffisante.)

Langue maternelle

Française ; bonnes connaissances de la langue allemande.

Entrée en fonction

Greffier-greffière à 100 % (év. 80 %) : Le 1^{er} mars 2017 ou à convenir

Greffier-greffière à 60 % (év. 80 %) : Le 1^{er} mai 2017 ou à convenir.

Renseignements

Le Secrétariat général des tribunaux répondra volontiers à vos questions au 027 606 53 00.

Intéressé-e ?

Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, des copies des diplômes et certificats et d'une photo, devront être adressées au Tribunal cantonal, Secrétariat général, Case postale, 1950 Sion 2 Nord, jusqu'au **6 janvier 2017** (date du timbre postal).

Sion, le 29 novembre 2016

Le Tribunal cantonal